



## Demande de certificat d'herédité

Par **anto34**, le **01/04/2015** à **12:52**

bonjour ma question se porte sur un dossier de succession de mon papa qui est decede le 23 decembre 2010 a ce jour il reste un dossier en cours concernant un contrat d'assurance vie je demande a mon notaire un rdv et sans reponse de sa part, j'aurais voulu qu'il me fasse un certificat d'herédité car au passé il me l'a déjà fait pour ma maman qui elle aussi decede ,pourtant tout c'est toujours bien passé je fait parti des gens du voyage alors esque c'est pour ca il me faut imperativement ce document mais le notaire me repond pas esque j'ai des droit et quoi faire ,cdt

Par **domat**, le **01/04/2015** à **13:28**

bjr,  
le notaire délivre un acte de notoriété, les certificats d'herédité sont délivrés par les mairies quand elle le font encore.  
rien ne vous interdit de changer de notaire même si ce sera sans doute un peu plus compliqué que votre notaire actuel qui a déjà eu affaire à votre famille.  
cdt

Par **anto34**, le **01/04/2015** à **13:40**

merci de m'avoir répondu ,les mairies ne délivrent plus ce document mais ce que je comprends pas prk elle ne veut pas me recevoir  
elle m'a déjà fait un certificat de ce genre sauf que pour ce document faut les signatures des héritiers mais pour ma maman elle me l'a fait sans et ce notaire en question a déjà tout les éléments je suis déjà été voir d'autres notaires eux ils veulent bien me le faire mais il faut toutes les signatures de mes frères et sœurs le problème j'ai plus de contacts avec eux et ils sont dans toute la france j'ai même pas leurs adresses c'est pour cela que ça bloque cdt